

Lutte de classe

Courriel adressé à la direction d'*Informations ouvrières*

diffusion-io@fr.oleane.com

(Courriel adressé à Maïté Dahan et Bruno Pécheux, *Informations ouvrières*, le vendredi 9 mars 2007)

Madame, monsieur

A deux mois d'intervalle, j'ai adressé à l'administration d'*Informations ouvrières* deux chèques de cent euros chacun correspondant à un abonnement d'un an sous plis à l'hebdomadaire du Parti des travailleurs.

Le premier chèque de la BNP du 19 décembre 2006 portait le n° 7680 082, le second du 8 février 0007 portait le n° 7 680 083.

Je vous ai adressé deux courriels (23 et 24 janvier 2007) un mois après vous avoir envoyé le premier chèque auquel vous n'avez pas daigné répondre. Ensuite, une de mes amies a téléphoné à plusieurs reprises au service des abonnements de votre journal pour obtenir des explications. Cette personne a réussi à vous (Maïté Dahan) avoir au bout du fil et vous lui avez répondu que vous n'aviez reçu aucun chèque de ma part.

Suite à cette réponse, il y a un mois, je vous ai envoyé le second chèque, or à ce jour je n'ai toujours pas reçu le moindre numéro de votre journal.

Pouvez-vous me fournir une explication plausible. La dernière fois, vous avez mis en doute les services de la poste qui auraient perdu mon premier chèque. Or depuis 11 ans que je vis en Inde, je n'ai jamais eu à me plaindre du service postal entre l'Inde et la France qui fonctionne très bien, j'ai toujours reçu l'ensemble de mon courrier, certes parfois avec un important retard dû à des grèves en France ou en Inde. En temps normal, le courrier met quatre jours entre la France et l'Inde du Sud (Pondichéry), et sept jours dans le sens inverse.

La direction de votre journal, autant dire la direction du Parti des travailleurs aurait-elle décidé de refuser de m'abonner à votre journal ? Pourquoi ? Parce que je suis l'animateur du site Internet Lutte de classe (www.meltl.com) et que les articles critiques que je mets en ligne sur la politique de votre parti ne vous conviendraient pas ? Si c'était le cas, je serais obligé de dire que vous montrez un bien piètre exemple du principe de la démocratie que vous prétendez défendre.

Quelle autre explication pourrez-vous donner à cette situation ?

Informations ouvrières est-il le seul journal en France à refuser sous un prétexte quelconque de servir un abonnement à un client ? Comment selon vous devrait-on qualifier une telle pratique ?

J'ai appris récemment qu'un magasin Carrefour avait refusé le paiement par chèque bancaire à des clients habitant un quartier du 93 soi-disant malfamé. Auriez-vous les mêmes pratiques par hasard ? Si c'était le cas, je pense qu'il faudrait rendre public que le parti des travailleurs distingue les bons des mauvais travailleurs qui veulent s'abonner à leur journal en fonction de leur neutralité ou de leur adhésion aux positions politiques du PT, ou tout du moins temps qu'ils ne les combattent pas publiquement, loyalement et honnêtement, ce que les dirigeants du Parti des travailleurs ne supportent pas. On serait évidemment très loin des principes élémentaires de la démocratie dont vous vous réclamez.

J'imagine que la rédaction d'*Informations ouvrières* doit être abonnée à un certain nombre de journaux, magazines, etc., que vous n'hésitez pas à critiquer violemment ou dont vous mettez régulièrement en cause l'indépendance, la déontologie, etc., ce qui est votre droit, mais en réponse, y en aurait-il un seul qui aurait refusé jusqu'à présent de vous servir un abonnement ?

La liberté ou le droit d'être informé, l'accès libre et sans entrave à l'information fait partie de la liberté d'expression à laquelle chacun a droit sans discrimination d'aucune sorte. Je vous demande donc de bien vouloir respecter ce principe élémentaire de la démocratie qu'aucun parti se réclamant du mouvement ouvrier ne devrait enfreindre ou ignorer.

Considérant votre attitude à mon égard comme une violation du principe démocratique auquel je viens de faire référence, je me vois obligé de vous donner 24h pour me répondre, passé ce délai, je rendrai public ce courrier par la voie que j'aurai décidé, notamment, le site que j'anime, l'ensemble des partis du mouvement ouvrier, les agences de presse (inclus RSF et la presse non alignée) et les principaux quotidiens nationaux que vous ne cessez de brocarder, alors que vos méthodes ne valent apparemment guère mieux, à vous de démontrer le contraire.

Avec mes salutations.

Tardieu Jean-Claude